



Conduite de CU pour présenter et élire un-e délégué-e et un-e suppléant-e

Date : 25/09/2026

Objectifs

- Conscientiser le CU à l'enjeu de la participation des unités aux prises d'avis de la fédération.
- Élire un-e délégué-e et un-e suppléant-e

Préambule

- Cette conduite te propose **un module clé sur porte** à faire vivre aux membres de ton CU.
- Tu peux choisir de la suivre fidèlement ou de seulement t'en inspirer et créer tes propres activités. L'essentiel est de répondre aux objectifs.
- Si toi et ton équipe ne vous sentez pas en mesure de mener le moment, ou si votre unité n'est pas familière avec la désignation de délégués, n'hésite pas à prendre contact avec ton équipe fédérale. Un membre de celle-ci pourra peut-être venir animer le moment.
- Le module peut se faire durant un CU (ou une partie de CU), avant le début d'une réunion, après une réunion...

Module

Accroche - Découvrir le rôle de délégué et les Délégués Days (2 min)

- Diffuse la vidéo [Déclic 23-26 - Fédération partenaire](#) (qui présente le rôle des délégué-es et les Délégués days).

Éveil - Expérimenter la prise de position et l'expression d'un avis au sein du CU (10 minutes)

- Invite les participant-es à discuter d'un sujet de société non scout (amené sous forme d'une affirmation) posant question et pouvant induire des différences de positionnement.
- Évite les sujets politiques ou trop clivants, tu vas perdre du temps et de l'énergie et ce n'est pas l'objet de l'exercice.



Les Scouts ASBL

21, Rue de Dublin

1050 Bruxelles





Voici quelques affirmations pour inspiration (tu peux en inventer d'autres) :

- L'interdiction des téléphones portables à l'école est nécessaire.
- Les écoles demandent aux élèves de prévoir de gros pulls en hiver : c'est la solution.
- Les IA remplaceront un jour le génie humain.
- La presse écrite n'est plus utile.
- Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas.
- Le roquefort est le meilleur fromage de France.
- La [Danse des canards](#) me donne envie de la chanter en soirée.
- À la suite de l'annonce du sujet, invite chaque membre du CU à se positionner sur un axe qui va du plus d'accord au moins d'accord.
- En sous-groupe, les participant-es notent sur des post-it leurs arguments pour appuyer leur positionnement.
- Afin d'expérimenter la représentation, chaque sous-groupe choisit une personne qui dispose de 30 secondes pour restituer au grand groupe les différentes positions entendues, y compris celles qu'elle ne partage pas personnellement.

Le formateur ou la formatrice demande ensuite : « **Qu'est-ce qui était différent entre donner votre propre avis et représenter celui de votre groupe ?** »

*Pour les plus petits CU, une variante peut être envisagée en restant en grand groupe et en exprimant son avis avec une main cachée dans le dos, 5 ou 0 doigt (d'accord ou pas du tout d'accord). La seconde partie pourra se poursuivre également en grand groupe. Il est également important d'informer qu'être représentant-e implique de partager les avis de l'unité, y compris celles qu'elle ne partage pas personnellement.

Apport - Comprendre le rôle des délégué-es dans la participation des unités aux décisions fédérales (10 minutes)

Explique aux participant-es que ce qu'ils viennent de vivre est un **moment de réflexion en conseil d'unité** à propos d'un fait de société et pour lequel ils sont en accord ou en désaccord.

Au sein de notre fédération, il existe aussi des moments pour donner son avis : les **Délégués days** organisés pour **les délégué-es et suppléant-es**.

Les délégué-es seront notamment amené-es à donner leur avis sur des dossiers importants pour le Mouvement et à contribuer au suivi de la mise en œuvre du Contrat d'animation fédérale.

Les conditions pour être élu-e :

- Être animateur ou animatrice de section de moins de 35 ans.
- Ne pas cumuler avec une autre fonction dans le mouvement (collaborateur ou collaboratrice fédéral-e).



Notre fédération est une fédération d'unités, ce qui implique que, chaque année, nous prenons avis auprès de nos unités pour les sujets qui touchent l'entière de notre structure. Nous invitons les unités à élire leur délégué-e et suppléant-e à chaque début d'année.

Pour résumer, le ou la délégué-e **se positionne sur les thèmes et changements importants** au sein de notre structure fédérale. C'est le moment pour rencontrer le président fédéral (ou les candidat-es, dans le cas d'une année d'élection) et pour confronter la réalité de l'unité à la vision de notre mouvement.

Concrètement,

1. Le CU **échange** et **construit** son avis
2. Le ou la délégué-e et son ou sa suppléant-e **se nourrit des réalités** de l'unité
3. Ils ou elles participent au Délégués day et **contribuent aux échanges** fédéraux
4. Ils ou elles reviennent vers le CU pour **partager ce qui a été discuté** et **poursuivre** la réflexion

Le formateur ou la formatrice demande aux participants :

« Qu'est-ce que vous pourriez retirer personnellement de cette fonction ? »

Les participants fournissent quelques réponses, puis le ou la formatrice complète avec les éléments ci-dessous.

Être délégué-e*, c'est :

- **Une opportunité de donner son avis** : les délégué-es participent à l'évolution du mouvement en partageant leur point de vue sur des sujets de grande envergure.
- C'est une aventure qui prend **peu de temps** : une journée (appelée Délégués day) et un moment avant/après en conseil d'unité. Les Délégués days ont lieu en février/mars.
- **Une aventure équipement compris** : tout au long de leur mission, les délégué-es et suppléant-es reçoivent les informations nécessaires, à commencer par une newsletter spécifique chaque mois.
- **Une aventure riche en rencontres** : avec des animateurs et animatrices issus des quatre coins de la Belgique, engagés ! C'est aussi l'occasion de découvrir comment le scoutisme se vit en dehors de son unité.

Pas encore convaincu-e ? Découvre quelques témoignages de délégué-es et suppléant-es de l'année dernière (voir annexe 2) !

*Qu'est-ce qui est attendu des suppléant-es et quelle est la distinction avec les délégué-es ?

- Le suppléant est considéré comme un délégué. Il reçoit la newsletter, est convié aux Délégués days et y participe de la même manière.
- La différence vient des années d'élection de la présidence : seul le délégué a la possibilité de voter pour le ou les candidat-es lors de l'assemblée fédérale. Si le délégué ne sait pas se rendre à l'assemblée fédérale, le suppléant peut le remplacer et voter à sa place.
- Il n'est pas obligatoire de désigner un suppléant ; un délégué peut s'inscrire seul.



Élections - Désigner un-e délégué-e et un-e suppléant-e pour représenter l'unité (20 minutes)

- Après avoir répondu aux questions éventuelles, demande aux animatrices et animateurs s'il y a des candidat-es aux rôles de délégué-e et de suppléant-e
- Organise ensuite leur élection --> trois propositions clés sur porte (voir annexe 1) sont à ta disposition.

Clôture - Valoriser la participation du CU (5 minutes)

- En cas d'élus-es, l'équipe d'unité et l'ensemble du CU félicitent le ou la délégué-e et son ou sa suppléant-e et remercient le CU pour avoir pris part à cet exercice démocratique.
- Inscrire le ou la délégué-e et son ou sa suppléant-e via le formulaire en ligne. L'inscription peut être réalisée par les personnes élues ou par l'animateur ou animatrice d'unité sur le site Les Scouts : lesscouts.be/delegate
- Si personne n'a été élu, le CU est tout de même remercié pour le temps consacré à la démarche. Si des animateurs ou animatrices semblent hésitants, tenter d'aller leur parler directement.



Annexes

Annexe 1 : Proposition de module d'élection

Processus 1 : décision par consensus/élection sans candidat

ÉLECTION

L'animateur ou animatrice d'unité invite chaque participant-e à remplir un bulletin de vote en indiquant son nom et le nom du membre du conseil d'unité qu'il estime être le plus approprié pour la fonction de délégué (exemple : « Okapi (moi, donc) vote pour Koala (celui que je trouve le plus approprié). »

L'animateur d'unité réceptionne les bulletins.

Pas d'abstention, un-e seul-e nominé-e par feuille et possibilité de se nommer soi-même.

Pas de commentaire ni de discussion à ce moment-là.

PARTAGE DES VOTES

L'animateur d'unité lit à voix haute chacun des bulletins (exemple : « Okapi vote pour Koala ») et demande à son auteur (Okapi) la raison de son choix : en quoi la personne qu'il a désignée est la plus appropriée pour remplir le rôle.

L'auteur du bulletin répond en donnant ses raisons. Pas de discussion, pas de réaction, pas d'explication sur le non-choix d'autres membres.

CHANGEMENT DES VOTES

L'animateur d'unité permet à chaque participant-e de changer sa nomination à la lumière des informations nouvelles présentées lors de l'étape précédente. Chaque changement est motivé et l'animateur d'unité prend note de tout changement. Pas de discussion ni de réaction.

PROPOSITION

L'animateur compte les voix, puis propose comme candidat-e la personne ayant récolté le plus de préférences.

En cas d'ex æquo, l'animateur teste d'abord si l'un-e des deux candidat-es a une objection raisonnable à son élection.

OBJECTIONS

L'animateur d'unité demande si quelqu'un a une objection à l'encontre de la personne proposée. Cette objection doit être raisonnable, c'est-à-dire motivée par une raison pragmatique (par exemple sur un élément qui atteste que la personne n'a pas une compétence requise et non basée sur une difficulté relationnelle).

La personne proposée parle en dernier. Elle peut par ailleurs avoir elle aussi une objection raisonnable (par exemple : pas libre à aucune des dates proposées pour les travaux de février).

S'il n'y a pas d'objection, la personne est élue.

Le processus est alors recommencé pour le ou la suppléante. Par pragmatisme, les 2 votes peuvent se faire en même temps. Dans ce cas, l'animateur d'unité organise le temps « partage des votes » de la manière la plus efficiente possible.



Processus 2 : décision par vote traditionnel / élection avec candidats proposés

ÉLECTION

L'animateur d'unité propose 2 personnes pour remplir la fonction de délégué-e et celle de suppléant-e. Ses choix sont motivés pour chacun-e. Il est préférable que l'animateur d'unité se soit assuré au préalable que les personnes présentées soient d'accord pour tenir la fonction.

PRISE D'AVIS

Chaque membre du conseil d'unité peut alors poser les questions qu'il aurait sur le choix à l'animateur d'unité.

VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués. Un par membre présenté. Chaque membre du conseil d'unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés. Ils comptent les voix en compagnie du président de l'élection (l'animateur d'unité).

Pour être élu-e, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n'étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.

Si les deux candidat-es sont élu-es, le processus se clôture ici.

Si l'un des deux (ou les deux) ne sont pas élus, le processus continu.

DÉBAT

Si l'un des deux, ou les deux, n'est ou ne sont pas élu(s), l'animateur d'unité propose un débat sur les raisons du refus.

Au bout du débat, en fonction des raisons identifiées et des clarifications faites, il peut proposer de nouveau les mêmes noms ou en proposer deux autres.

Le vote est alors réorganisé sur base du processus décrit ci-dessus.

Processus 3 : décision par vote traditionnel / élection avec candidatures libres

CANDIDATURES

L'animateur d'unité demande au conseil d'unité qui voudrait être délégué-e ou suppléant-e. Les candidat-es intéressé-es se manifestent.

La parole est alors donnée à chacun-e afin que les candidat-es puissent expliquer la raison de leur intérêt.

DÉBAT

Chaque membre du conseil d'unité peut poser les questions qu'il souhaite aux différent-es candidat-es.

VOTES

Des bulletins de vote sont alors distribués (un par membre présenté). Chaque membre du conseil d'unité vote en secret et dépose ses bulletins dans une urne.

Deux assesseurs sont désignés. Ils comptent les voix en compagnie du président de l'élection (l'animateur d'unité). Pour être élu-e, il faut obtenir la majorité absolue (la moitié des votes + 1, les abstentions n'étant pas prises en compte). Les procurations ne comptent pas.



Les deux candidat-es obtenant le plus grand nombre de voix sont élu-es (peu importe celui qui prend le rôle de délégué-e et celui qui prend le rôle de suppléant-e. Ils peuvent s'organiser entre eux. Ou alors, celui qui a le plus de voix est délégué-e, l'autre suppléant-e.)

Si deux candidat-es sont élu-es, le processus se clôture ici.

Si personne n'est élu-e, le processus continue.

DÉBAT

En cas de non-élection, l'animateur d'unité propose un débat sur les raisons du refus.

Au bout du débat, l'animateur d'unité réouvre les votes en se basant sur le processus décrit ci-dessus.

Annexe 2 : Témoignages

Témoignages de délégué-es et suppléant-es (2025-2026) sur leur expérience des Délégués days :

- « Ambiance super chouette ! Clarté et transparence dans les débats. Vraiment très bien »
- « L'organisation et la gestion du temps étaient au top, on avait largement le temps de se perdre dans nos débats et de répondre à l'ensemble de vos demandes »
- « Je me suis bien senti écouté par le cadre qui encadrerait mon groupe »
- « La gestion des sujets de travail, de l'ouverture en début de journée à la spécialisation en fin, est très efficace pour avancer sur un sujet donné. J'ai également beaucoup apprécié cette année d'intégrer le financement dans les idées proposées, afin de se rendre compte des limites budgétaires de la fédé ».
- « Merci pour votre accueil et votre écoute ! »
- « Les moments étaient très qualitatifs et les échanges intéressants. J'ai apprécié de rester avec le même groupe de délégué-es : j'ai l'impression que la parole se déliait au fur et à mesure de la journée »
- « J'ai bien aimé l'ambiance sur place ainsi que les sujets abordés. J'ai bien aimé le fait aussi qu'on nous demande de l'aide sur des sujets compliqués. (les nœuds / archi nœuds) »
- « Les modules en petit groupe ont permis aux délégués d'échanger entre eux sans frein »
- « Le fait de prendre en compte les avis des délégués qui viennent remonter les besoins du terrain et ainsi avoir un management bottom to the top est super ! Cela donne de la matière pour vos réflexions, c'est très efficace et cela démontre bien la bonne volonté de coconstruire un système sain pour l'ensemble de ses membres, merci pour cet apprentissage ! »
- « C'est toujours un plaisir de venir et de revoir ou rencontrer des animateurs et membre de la fédé. On est d'accord avec mon délégué pour dire qu'on a vraiment eu le sentiment d'avoir été écouté et qu'on se sent inclus dans le mouvement. Donc pour tout ça, MERCI ! »
- « Moi qui adore sociabiliser, c'est toujours un régal de participer à de tels évènements, avec des gens bienveillants et désireux de partager leurs expériences scoutes, ou non, avec d'autres ».